



L'exploitation des hydrocarbures sur les côtes atlantiques africaines : Enjeux et tensions

**Numéro
Spécial
2023**

Numéro coordonné par :

*Pr. Michel DESSE Nantes
Université (France)*

*Pr. Céline Yolande KOFFIE-
BIKPO UFHB (Abidjan - CI)*

*Pr. Anoh Paul Koffi KOUASSI
UFHB (Abidjan - CI)*

*Pr. Patrick POTTIER
Nantes Université (France)*

*Dr. Séka Fernand AYÉNON
UFHB (Abidjan - CI)*

*Dr. Mamadou THIOR UCAD
(Dakar - Sénégal)*

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

**ISSN
2957-9279**

*Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>*



REVUE ESPACES AFRICAINS

Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2023

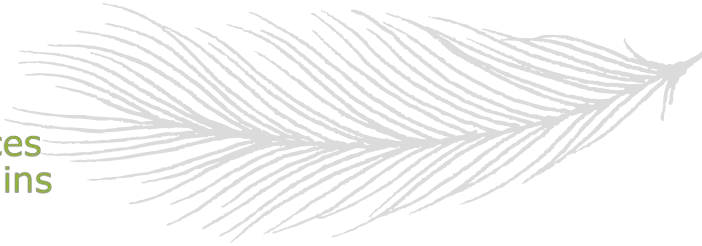
Numéro spécial – septembre 2023

ESPACES AFRICAINS

La revue Espaces Africains est adossée au groupe de recherche pluridisciplinaire et international Populations, Sociétés & Territoires (PoSTer) basé à l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa en Côte d'Ivoire. Elle a pour vocation la réflexion sur les problématiques des sciences sociales liées à la spatialisation et à la territorialisation des phénomènes sociaux en Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest, et plus généralement sur le continent. Elle s'appuie sur un réseau de correspondants nationaux et internationaux de renom basés en Europe, dans différents pays africains, et en Côte d'Ivoire.

La revue offre un espace de publication aux chercheurs confirmés et en devenir sur les questions relatives aux mutations de nos sociétés et territoires africains, dans toute leur diversité et leurs spécificités locales. Elle s'intéresse aux relations entre les sociétés et leurs territoires, aux échelles locale, nationale, sous-régionale et continentale, au service du développement, dans l'optique de répondre aux défis sociétaux majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés. Elle est donc fondamentalement pluridisciplinaire : géographie, sociologie, anthropologie, histoire, science politique, économie, et autres champs des sciences humaines et sociales, y bénéficient d'un espace privilégié d'expression.

Le comité de lecture de la revue est national et international, et la qualité de son contenu est assurée par des procédures d'évaluation par les pairs en double aveugle. Elle est ouverte à l'envoi spontané de contributions scientifiques, autant qu'elle est alimentée par des dossiers thématiques spéciaux et l'organisation de manifestations scientifiques visant à faire avancer la connaissance dans son champ de compétence. Elle s'adresse à la communauté académique, scientifique, au monde de la décision politique et économique, ainsi qu'au grand public, dans l'objectif de mettre la connaissance des sociétés africaines et leurs espaces à la disposition de tous.



ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEURS EN CHEF

Florent GOHOUROU

Géographe – Maître de conférences

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa – Côte d’Ivoire)

Directeur – Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer)

Chercheur associé – MIGRINTER (UMR 7301 – CNRS – Université de Poitiers – France)

fgohourou@yahoo.com

Cédric AUDEBERT

Géographe – Directeur de recherche au CNRS

Laboratoire caribéen des sciences sociales

(CNRS – UMR 8053 – Université des Antilles)

Correspondant international – Groupe de recherche PoSTer

cedric.audebert@cnrs.fr

COMITÉ ÉDITORIAL

- Cédric AUDEBERT – Géographe - Directeur de recherche (Université des Antilles)
- Céline Yolande KOFFIE-BIKPO – Géographe – Professeure Titulaire (UFHB)
- Florent GOHOUROU – Géographe – Maître de conférences (UJLoG)
- Michel DESSE – Géographe – Professeur des Universités (Nantes Université)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

- Akotto Ulrich Odilon ASSI – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Christian WALI WALI – Géographe – Enseignant- chercheur (Université Omar-Bongo)
- Gue Pierre GUELÉ – Géographe – Enseignant-chercheur – Géographe (UJLoG)
- Kopeh Jean-Louis ASSI – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Mohamed KANATÉ – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- N’kpomé Styvince Romaric KOUAO – Géographe – Enseignant-chercheur (UJLoG)
- Quonan Christian YAO-KOUASSI – Géographe – Enseignant- chercheur (UJLoG)

TRÉSORIER

- Didier-Charles GOUAMENÉ – Géographe – Maître de conférences (UJLoG)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Membres internationaux du comité scientifique et de lecture

- Amadou DIOP – Géographe – Professeur Titulaire (Université Cheikh Anta Diop)
- Amélie-Emmanuelle MAYI - Géographe - Maître de conférences (Université de Douala)
- Bara MBOUP – Géographe – Maître de conférences (Université Cheikh Anta Diop)
- Cheikh N’GUIRANE – Civilisation anglophone - Maître de conférences (Antilles)
- Christine MARGÉTIC – Géographe – Professeure des Universités (Nantes Université)
- Fabio VITI – Anthropologue – Professeur des Universités (Université Aix-Marseille)
- Follygan HETCHELI – Géographe – Professeur Titulaire (Université de Lomé)
- Guy Serge BIGNOUMBA – Géographe – Professeur Titulaire (Université Omar-Bongo)
- Kossiwa ZINSOU-KLASSOU – Géographe – Professeure Titulaire (Université de Lomé)
- Koudzo Yves SOKEMAWU – Géographe – Professeur Titulaire (Université de Lomé)
- Léandre Edgard NDJAMBOU – Géographe – Maître de conférences (UOB)
- Michel DESSE – Géographe – Professeur des Universités (Nantes Université)
- Mohammed CHAREF – Géographe – Professeur Titulaire (Université d’Agadir)
- Moussa GIBIGAYE – Géographe – Professeur Titulaire (Université d’Abomey-Calavi)
- Patrick POTTIER – Géographe – Maître de conférences (Nantes Université)
- Pierre KAMDEM – Géographe – Professeur des Universités (Université de Poitiers)
- Rémy BAZENGUISSA-GANGA - Socio-anthropologue -Directeur d’études – IMA (Paris)
- Rofia ABADA – Architecte et urbaniste – Maître de Conférences (Constantine 3)
- Serge LOUNGOU – Géographe – Maître de conférences (Université Omar-Bongo)
- Toussain VIGNINOÛ – Géographe – Professeur Titulaire (Université d’Abomey-Calavi)

Membres nationaux du comité scientifique et de lecture

- Abou SANGARE – Philosophe – Professeur Titulaire (UAO)
- Adou Marcel AKA – Historien – Maître de conférences (UJLoG)
- Anoh Paul Koffi KOUASSI – Géographe – Professeur Titulaire (UFHB)
- Arsène DJAKO – Géographe – Professeur Titulaire (UAO)
- Assouman BAMBA – Philosophe – Professeur Titulaire (UAO)
- Atsé Alexis Bernard N’GUESSAN – Géographe – Maître de conférences (UFHB)
- Auguste Konan KOUAKOU – Économiste – Maître de conférences (UJLoG)
- Axel Désiré Dabié NASSA – Géographe – Professeur Titulaire (UFHB)
- Bi Tozan ZAH – Géographe – Maître de conférences (UAO)
- Céline Yolande KOFFIE-BIKPO – Géographe – Professeure Titulaire (UFHB)
- Chiaye Claire YAPO-CREZOIT- Immunologue – Maître de recherche (IP-CI)
- Dadja Zénobe ETTIEN – Géographe – Maître de conférences (UAO)

- David Pébanagnanan SILUÉ – Géographe – Maître de conférences (UPGC)
- Didié Armand ZADOU – Bio-anthropologue – Maître de conférences (UJLoG)
- Didier-Charles GOUAMENÉ – Géographe – Maître de conférences (UJLoG)
- Drissa KONÉ – Historien – Maître de conférences (UFHB)
- Fato Patrice KACOU – Sociologue – Maître de Recherche (UFHB)
- Gbété Jean Martin IRIGO – Sociologue – Maître de conférences (UPGC)
- Henri BAH – Philosophe – Professeur Titulaire (UAO)
- Irène KASSI-DJODJO – Géographe – Maître de conférences (UFHB)
- Kouadio Eugène KONAN – Géographe – Maître de conférences (UFHB)
- Kouakou Siméon KOUASSI – Archéologue – Professeur Titulaire (USP)
- Paterne Yapi MAMBO – Juriste – Maître de conférences – UFHB (Côte d’Ivoire)
- Lasmé Jean Charles Emmanuel ESSO – Démographe – Maitre-assistant (UFHB)
- Yao Jean-Aimé ASSUÉ – Géographe – Maître de conférences (UAO)



Espaces
Africains



SOMMAIRE

MICHEL **DESSE**

Introduction-----7-9

1- Rodrigue **LEKOULEKISSA**

Une activité industrie fragile et inconstante : le raffinage du pétrole au Gabon (1964-2019)
-----10-26

2- Aline Joëlle **LEMBE BEKALE**

Activités halieutiques et pétrolières sur le littoral gabonais : enjeux de l'exploitation des
ressources et conflit spatial-----27-41

3- Aboubacar **ZAKARI** – Issoufou **ISSA** – Abdoulwahab **SOUMANA** – Younoussi **ZOURKALEINI** – Bassirou **MALAM SOULEY**

La pratique de la fraude des hydrocarbures ou « ruwa-ruwa » à Zinder : Histoire, acteurs et
trajectoires-----42-57

4- Cheikh **NDIAYE** – Sidia Diaouma **BADIANE** – Thierno Bachir **SY** – Mamoudou **DEME** – Ben Abdallah Yakhya **BADIANE** – Malick **DIOUF**

Enjeux environnementaux et socioéconomiques de l'exploitation du gaz sur le littoral nord
sénégalais -----58-71

5- Allo Benjamin **KOFFI**

Risques environnementaux de la production d'hydrocarbure en Côte d'Ivoire : Cas du pétrole
-----72-85

6- Mivy-Grady **MOMBO** épouse **NSOGO MOUISSI** – Michel **DESSE**

Le pétrole comme facteur d'insécurité maritime : Acteurs et évolution du phénomène dans le
Golfe de Guinée -----86-103

VARIA



1- Marcellin Médétonhan LOUGBEGNON – Laurent ATCHIKPA

Analyse des valeurs didactiques des proverbes fon d’Abomey -----104-114

2- Mar GAYE

Dynamique morpho-sédimentaire et impacts des plages du secteur urbanisé de la langue de Barbarie (Saint-Louis, Sénégal)-----115-131

3- El Hadji Rawane BA – Mamadou Bouna TIMERA

Analyse de l’appropriation des objectifs du développement durable (ODD) par les collectivités territoriales dans un contexte de territorialisation des politiques publiques au Sénégal -----
-----132-148



L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES SUR LES CÔTES ATLANTIQUES AFRICAINES : ENJEUX ET TENSIONS

INTRODUCTION

Le 27 août 2023, les sociétés ENI et PETROCI ont démarré l'exploitation de l'important gisement de pétrole brut et de gaz naturel, au large d'Assinie. Tandis qu'au Sénégal, les gisements de Sangomar à la frontière de la Gambie et celui de Grand Tortue Ahmeyim à la frontière avec la Mauritanie devraient commencer leur exploitation en 2024. La façade atlantique du golfe de Guinée connaît ainsi un nouveau cycle de production qui impactera les écosystèmes littoraux et maritimes ainsi que leurs sociétés - et économies et certainement les systèmes de gouvernance. Cette nouvelle richesse permettra-t-elle une réorganisation territoriale et une redistribution des richesses et des activités dans les arrière-pays bordiers ?

L'exploitation des hydrocarbures commence dans les années 1950 en Algérie, au Gabon, au Congo ou en Angola puis dans les années 1960 au Nigéria et en Libye. Depuis les années 2000, de nouveaux gisements off-shore sont exploités.

Si les premières exploitations se localisaient à faibles profondeurs dans le delta du Niger, l'exploration de gisements en offshore profond se multiplie à partir des années 1980 comme sur le bassin Tano, situé en Côte d'Ivoire par 5000 m de fond.

La production de pétrole en Afrique est ainsi concentrée sur deux zones et quelques pays : l'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Égypte et dans une moindre mesure Tunisie) et la façade atlantique de l'Afrique de l'Ouest, avec un producteur majeur (le Nigéria avec une production de 1,861 milliers de barils par jour) et plusieurs producteurs significatifs, notamment le Gabon avec 212 000 barils/jours, l'Angola, le Congo, la République démocratique du Congo, le Cameroun, le Ghana et la Guinée-Équatoriale, producteur récent mais en plein développement. Cette bordure produit 8% de la production d'hydrocarbures mondiale en 2023 et cette part augmentera avec la mise en exploitation des futurs gisements en Côte d'Ivoire et au Sénégal. En Afrique de l'Est, le Mozambique et la Tanzanie disposent aussi de zones de production et d'un grand nombre de sites en prospection.

La montée des tensions dans le golfe arabo-persique a mis en lumière l'extrême dépendance, directe ou indirecte, des pays grands consommateurs d'énergie et actuellement à la suite du conflit lié à l'invasion russe en Ukraine, les prix des hydrocarbures s'envolent rendant exploitables ces gisements profonds à l'exploitation coûteuse. Le développement et la croissance d'un secteur pétrolier en Afrique offshore prend donc une importance particulière pour les pays riverains comme pour les autres pays consommateurs. Ainsi, tous les États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est mènent des opérations d'exploitation pétrolière afin de répondre à la demande mondiale, mais aussi pour soutenir leur propre développement économique. Dans ces contextes

d'exploitation d'hydrocarbures, les littoraux africains souffrent d'insuffisance de cadres géopolitiques cohérents et durables de planification terrestre et marine. Ces espaces sont en effet devenus le théâtre de compétitions entre projets de territoires, à des échelles à la fois locales et internationales. Cette exploitation se traduit souvent par des tensions entre différents acteurs appelés à se déployer (pêcheurs, exploitants et occupants traditionnels, industriels, promoteurs de projets d'exploitation minière, gazière et pétrolière).

Cette exploitation pétrolière et gazière impacte aussi les territoires marins et les pêcheries qui leur sont inféodées et nécessite pour les marins-pêcheurs de mettre en place de nouvelles stratégies d'exploitation. Plus largement, les populations riveraines sont impactées et doivent adapter leurs activités entre acceptation et conflits ouverts. Les Aires Marines Protégées (AMP) qui participent à la nécessaire préservation des environnements marins et côtiers seront aussi impactées par d'éventuelles pollutions et on peut s'interroger sur la capacité de résilience des écosystèmes fragiles et constituant des hot spot de la biodiversité et sur la capacité des États à maintenir les critères et les périmètres de protection face aux pressions des lobbyings pétroliers et aux problématiques du développement. Si l'exploitation est essentiellement maritime, elle nécessite aussi des aménagements à terre, pour le stockage, la transformation et pour les bases logistiques d'exploitation. Tout ceci impactera également les quartiers littoraux et les activités traditionnelles. Les retombées économiques seront-elles à la hauteur pour permettre une redistribution des richesses, ou au moins une acceptation sociale par compensation financière ? Dans le cadre d'une exploitation marquée par l'ultra libéralisme, les enjeux géopolitiques sont importants à comprendre à la fois entre les États, pouvant mener à des conflits frontaliers, mais aussi entre les compagnies d'exploration et d'exploitation pétrolière. Une approche de ces dynamiques, voire de la gouvernance des États permettra de mieux saisir les enjeux et les tensions.

Cette nouvelle exploitation de la mer génère également des problématiques de sûreté et de sécurité en mer. En Afrique de l'Est comme dans le Golfe de Guinée, les plateformes pétrolière ou gazière cristallisent les actes de piraterie maritime.

Rodrigue LEKOULEKISSA, décrit « une activité industrielle fragile et inconstante : le raffinage au Gabon entre 1964 et 2019 ». L'auteur montre comment le Gabon s'engage, en accord avec les pays voisins, dans le raffinage du pétrole. Mais, les divergences de politiques énergétiques nationales désagrègent l'unité économique et le Gabon choisit de nationaliser le secteur du raffinage. Après des résultats satisfaisants dans les années 1970-1980, l'activité connaît un déclin à partir des années 2000, poussant le pays à recourir aux importations.

Toujours au Gabon, **Aline Joëlle LEMBE BEKALE**, présente les « activités halieutiques et pétrolières sur le littoral gabonais, les enjeux de l'exploitation de la ressource et les conflits spatiaux ». Les activités pétrolières constituent en effet un marqueur fort de l'espace maritime gabonais au regard de la présence très remarquable de leurs installations et des vastes étendues des champs d'exploitation, qui limitent le rayon d'action d'autres usages de la mer comme la pêche maritime. Cette prédominance spatiale du secteur pétrolier pose le problème non seulement de cohabitation entre les activités pétrolières et de pêche mais aussi celui des risques environnementaux.

Au Niger, bien loin de la mer, **Aboubacar ZAKARI, Younoussi ZOURKALEINI, Abdoulwahab SOUMANA, Issoufou ISSA et Bassirou MALAM SOULEY** présentent « la pratique de la fraude des hydrocarbures ou « Ruwa-Ruwa » à Zinder : histoire, acteurs et trajectoires. Cette recherche retrace l'histoire de la fraude des hydrocarbures en identifiant les acteurs et les flux de commercialisation. Les jeux d'acteurs sont multiples tout au long de la trajectoire de transaction de la ville de Zinder jusqu'à la frontière du Nigéria.

Les impacts de cette exploitation et des aménagements qui lui sont associés sur les environnements littoraux et maritimes sont abordés au Sénégal. **Cheikh NDIAYE, Sidia Diaouma BADIANE, Thierno Bachir SY, Mamadou DEÈME, Yakhya Ben Abdellah BADIANE et Malick DIOUF** s'intéressent aux « enjeux environnementaux et socioéconomiques de l'exploitation du Gaz sur le littoral sénégalais. Les auteurs perçoivent la perturbation de l'environnement marin et côtier, l'altération des écosystèmes marins et côtiers et la perte de la biodiversité marine. Ces perturbations concernent également les conflits d'usage de l'espace et des ressources halieutiques, car la population vit essentiellement de la pêche artisanale. Par conséquent, les répercussions socio-économiques sont perceptibles par la population en termes de pertes économiques (réduction des revenus) et de changement de conditions de vie.

En Côte d'Ivoire, **Benjamin Koffi ALLO**, s'interroge sur « les risques environnementaux de la production d'hydrocarbure en côte d'Ivoire : le cas du pétrole ». L'auteur, analyse les effets de la production de pétrole sur les émissions de CO2 en Côte d'Ivoire et sur l'espace maritime ivoirien en particulier.

L'exploitation des hydrocarbures, soulève aussi des problèmes de sûreté et sécurité en mer et **Mivy-Grady MOMBO et Michel DESSE** montrent que le « pétrole est facteur d'insécurité maritime au travers des acteurs et de l'évolution du phénomène dans le Golfe de Guinée ». Si l'insécurité est longtemps demeurée dans le cadre des zones de production du delta du Niger, elle s'est organisée et tournée vers la haute mer. Cette piraterie, tend à suivre la mise en exploitation des nouveaux gisements dans le Golfe de Guinée. Elle s'appuie sur un réseau de petits trafiquant transfrontaliers au Bénin ou au Togo et pousse ses réseaux réticulés vers les régions soumises au terrorisme.

Trois articles accompagnent ce numéro spécial dans la partie Varia.

Marcellin Médétonhan LOUGBEGNON et Laurent ATCHIKPA traitent de « l'analyse des valeurs didactiques des proverbes Fon d'Abomey ». L'étude aborde l'aspect pragmatique et stylistique des proverbes fon du corpus, en partant de l'hypothèse selon laquelle les proverbes fon véhiculent des valeurs didactiques à enseigner.

Mar GAYE interroge la « dynamique morpho-sédimentaire et impact des plages du secteur urbanisé de la Langue de Barbarie (Saint-Louis du Sénégal). Les processus d'érosion y restent prédominants occasionnant des impacts majeurs sur le plan socio-économique et environnemental qui suscitent des stratégies de protection et de résilience de certains quartiers littoraux.

El Hadji Rawane BA et Mamadou Bouna TIMERA proposent « l'analyse de l'appropriation des objectifs de développement durable par les collectivités territoriales dans un contexte de territorialisation des politiques publiques au Sénégal. Les résultats montrent que les Objectifs du Développement Durable sont globalement intégrés dans les politiques nationales, mais partiellement dans celles des Collectivités Territoriales en raison du manque de connaissance de ces objectifs ainsi que de la prégnance des urgences sociales.

Michel **DESSE**

Professeur des Universités

UMR- C6554 LETG-Nantes – Nantes Université

Correspondant International – Groupe de recherche PoSTer

Courriel : Michel.Desse@univ-nantes.fr



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2023

Numéro spécial – septembre 2023

LA PRATIQUE DE LA FRAUDE DES HYDROCARBURES OU « RUWA-RUWA » À ZINDER : HISTOIRE, ACTEURS ET TRAJECTOIRES

HYDROCARBON FRAUD PRACTICE OR “RUWA-RUWA”IN ZINDER: HISTORY, ACTORS AND PATH OF TRADING

ABOUBACAR ZAKARI – ISSOUFOU ISSA – ABDOULWAHAB SOUMANA – YOUNOUSSI ZOURKALEINI — BASSIROU MALAM SOULEY

RÉSUMÉ

La fraude des hydrocarbures est considérée comme illicite par les pratiquants depuis le lendemain de l'indépendance du Niger. L'objectif de cette recherche est de retracer l'histoire de la fraude des hydrocarbures, d'identifier les acteurs et de ressortir les trajectoires de la commercialisation de ces produits. La méthodologie utilisée pour parvenir aux résultats est qualitative. Les outils techniques de collecte des données utilisés sont les guides d'entretiens, l'observation et la recherche documentaire. Les résultats de cette recherche montrent que l'histoire de la vente des hydrocarbures au Niger est subdivisée en trois phases : la première phase correspond aux années après l'indépendance, la deuxième s'étale de l'avènement de la démocratie correspondant au début des années 1990 jusqu'à la

création de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ) et la troisième de la création de cette société à nos jours. Les acteurs impliqués sont de deux types : les acteurs centraux et les acteurs périphériques ; ils sont notamment les vendeurs, les transporteurs, les consommateurs et les autorités qui assurent le contrôle et la répression tout au long de la trajectoire de transaction de la ville de Zinder jusqu'à la frontière du Nigéria. A cette trajectoire traditionnelle, s'ajoute une nouvelle trajectoire née de l'avènement de la SORAZ.

Mots-clés : Zinder, Fraude des hydrocarbures, histoire, acteurs, trajectoire.

ABSTRACT

This article is an overview of the situation of hydrocarbon fraud in the city of Zinder in Niger. The methodology used in this research is qualitative. The data collection tools used are interview guides and observation. The objective of this study is to make and reconstitute the history of hydrocarbon fraud, identify the actors and possibly highlight the trajectories of the marketing of these products. The results of this research show that this history of the sale of hydrocarbons in Niger is subdivided into three phases: the first phase corresponds to the years after independence, the second extends from the advent of democracy corresponding to the beginning of the 1990s and whereas the third one covers the period from the

creation of SORAZ to nowadays. The actors involved are of two types: central actors and peripheral actors; they are in particular the sellers, transporters and consumers and the authorities who ensure control and repression throughout the transaction trajectory from the City of Zinder to the Nigerian border. To this traditional trajectory, is added a new other trajectory born from the advent of the Société de Raffinage de Zinder (SORAZ).

Keywords : Zinder, hydrocarbon fraud, history, actors, trajectory.

INTRODUCTION

Le commerce des hydrocarbures au Niger a une histoire qui remonte à l'année de l'indépendance (1960). C'est une activité qui a connu des soubresauts car oscillant entre le formel et l'informel même après la création de la Société Nigérienne des Produits Pétroliers (SONIDEP) (Issa 2020 : 18). En plus de cette société qui s'approvisionnait au Nigéria, des grands commerçants avaient aussi le monopole de la vente des produits pétroliers. Cette approche plus ou moins formelle s'est très vite soldée par des complicités entre certaines autorités douanières et les commerçants en vue de contourner la voie légale qui donne droit aux agents de contrôle routier de prélever les taxes sur les produits pétroliers importés (Walther, 2006 : 41). Pratiques aux antipodes du code douanier nigérien qui stipule que « *les marchandises qui entrent sur le territoire, ou qui sortent, sont passibles, selon le cas, des droits d'importation ou des droits d'exportation inscrits au tarif des douanes* » (art. 4).

En partie, la fraude dont on fait cas, prend son origine à partir de ce fait. Avec l'avènement du pétrole nigérien, il a été estimé que le phénomène aura connu une baisse sensible. Beaucoup d'usagers considérant que le prix de vente des hydrocarbures à la pompe est très prohibitif préfèrent se rabattre sur les produits informels. Dans plusieurs localités du Niger, l'importation des

hydrocarbures fraudés, principalement à partir du Nigéria, est devenue une pratique courante et cela engendre des pertes énormes pour les stations-service et la SONIDEP auprès de laquelle ces stations se ravitaillent (Issa 2018 : 119). La situation est d'autant plus préoccupante dans la mesure où, malgré les différentes opérations appelées « *coup des poings* » engagées par la brigade de la douane, les essenceries informelles se prolifèrent. Les fraudeurs pour parvenir à leurs fins, utilisent plusieurs stratégies (à bord des véhicules de transport, de motos...) pour faire entrer les hydrocarbures à l'intérieur du territoire nigérien (Caupin 1995 : 30).

Les commerçants jadis formels ont progressivement basculé leurs activités dans l'informel où les droits douaniers ne sont pas versés. Ces comportements se généralisent chez les populations à la frontière du Niger et du Nigéria et dans les villes telles que Konni, Tessaoua, Gaya et particulièrement dans la ville de Zinder. Cette fraude est alors considérée comme une forme de résistance populaire contre les frontières « artificielles » et la réglementation douanière imposées par les autorités de l'administration coloniales aux africains (Igué 1989 : 218). Ces comportements se généralisent avec le temps et influencent certaines activités de la population du Niger. Compte tenu de l'ampleur grandissante que

prend de plus en plus cette activité malgré l'exploitation du pétrole au Niger, nous posons la question de recherche suivante : quelle est l'origine de ce phénomène et comment les acteurs s'organisent-ils à pratiquer la fraude en défilant toutes mesures en vigueur ? C'est dans ce sens, à travers une analyse qualitative, que cette recherche a pour objectif d'étudier le courant historique, les acteurs de cette pratique et de ressortir les différentes trajectoires d'approvisionnement. C'est ainsi, pour aboutir à l'atteinte de l'objectif de recherche, une partie du travail s'est intéressée au recadrage des concepts clés en lien avec les terminologies locales couramment utilisées. Les résultats de l'étude situent aussi l'histoire de la fraude des hydrocarbures en trois phases avant d'identifier les différents acteurs impliqués dans cette pratique de la fraude. Enfin, les trajectoires permettant le ravitaillement des vendeurs des hydrocarbures (grossistes et détaillants) sont également analysées.

1. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La méthodologie de recherche utilisée repose sur l'enquête qualitative, l'observation et la recherche documentaire. La première est basée sur les entretiens individuels. Ils ont été ~~individuels~~ et conduits à travers des interviews directes et semi-directives à l'endroit des agents de contrôle, des autorités administratives et coutumières, des responsables de syndicat de transport, des juristes, des agents de la SONIDEP, de la SORAZ (Société de Raffinage de Zinder) et des vendeurs grossistes et détaillants. Dans l'ensemble, il s'est agi de recueillir des informations en rapport avec l'activité pratiquée. Ainsi, pour chaque catégorie des enquêtés des thématiques spécifiques y afférentes sont abordées relatives aux thématiques y afférentes. Ces thématiques concernent l'évolution de la fraude des hydrocarbures avant et après la création de la SONIDEP, les principaux acteurs impliqués dans le trafic, les précisions sur quelques concepts locaux utilisés. D'autres thèmes notamment la corruption, les enjeux (aussi bien économique que social) de la fraude des hydrocarbures sur la région de Zinder en particulier et sur le pays en général sont abordés. L'application de la loi contre la fraude et l'implication du politique dans la gestion de la fraude des hydrocarbures à Zinder en sont d'autres

thèmes des entretiens individuels. A ce niveau à ce niveau 310 enquêtés ont été concernés. La liste des enquêtés est reconstituée par la technique de la boule de neige. Les différents acteurs se reconnaissent et ont offert au fur et à mesure les contacts d'autres acteurs. Mais pour les vendeurs grossistes et détaillants, ceux qui sont réputés dans la ville de Zinder ont été identifiés grâce à leur organisation syndicale.

En ce qui concerne l'observation, elle s'est effectuée sur la route principale de la ville de Zinder à la frontière du Nigéria (voie suivant l'axe Zinder-Takieta-Kanché-Matamey-Maimoujia). Il a été réalisé onze (11) points d'observations principalement au niveau des postes de contrôle de la police, de la douane et de la gendarmerie. Cette technique d'enquête, dans le cadre de cette recherche, ~~qui~~ a permis de l'inspiration des différentes thématiques abordées et l'interaction entre les fraudeurs et les différents agents étatiques.

La documentation vient en complément de l'observation et de l'entretien. Tout comme les autres techniques, la collecte des données secondaires suit une méthodologie, l'usage de la grille de lecture a facilité la recension des documents écrits. Sans être une méthode autonome, la recherche documentaire tient compte de la nature de la recherche et est fondamentalement basée sur l'analyse qualitative des documents écrits et sonores (les entretiens des médias avec les différents acteurs). La consultation des documents dans cette approche a conduit non seulement à des analyses qualitatives (analyse de contenu) mais aussi ou à des analyse quantitatives ayant permis de soutirer des chiffres permis la comparaison des prix avant et après la création de la SORAZ. Quant à la bibliographie, elle est automatisée dans le logiciel Zotéro.

2. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Les résultats obtenus, outre le recadrage autour des concepts clés, sont centrés autour de l'histoire, des acteurs et de la trajectoire de la fraude des hydrocarbures à Zinder.

2.1. Pour un recadrage autour des concepts clés

▪ Clarification du concept local « ruwa-ruwa »

Le concept « ruwa-ruwa » vient de la langue haoussa, « ruwa » tout court signifie « l'eau ». Lorsque le mot est doublé pour former « ruwa-ruwa », il désigne, dans son sens propre, l'activité de vente d'eau et se vend sans complexe comme de l'eau. Cette activité se pratique au Niger et dans plusieurs pays africains. Au Niger, l'activité rejoint la vente ambulante d'eau. L'expression a largement envahi le monde haoussa au point où le concept aurait remplacé le nom original de l'activité si celui-ci existait. Le concept « ruwa-ruwa » est communément introduit dans le langage ordinaire dans les zones où cette activité se pratique de façon abusive comme Maradi, Konni et au Nigéria. « Ruwa-ruwa » traduit tout simplement l'activité de la fraude des hydrocarbures.

Selon plusieurs enquêtés, cette activité est ainsi désignée pour masquer le caractère illicite de l'activité. Habituellement, la vente des hydrocarbures fraudés était sévèrement réprimée par les services de contrôle notamment la douane, la police et la gendarmerie. La loi qui interdit la fraude au Niger existe, elle est en vigueur, mais compte tenu de la nouvelle dynamique que prend cette activité, les autorités se trouvent dans une situation de dilemme (Issa 2020 : 115) de l'application stricte de cette loi sur l'ensemble du pays. En désignant la fraude des hydrocarbures par « ruwa-ruwa », l'acrobatie consiste à échapper au contrôle des agents de répression ainsi qu'à leurs complices « *indicateurs de douane* » localement appelés « *Karan-duwane* » (Walther 2006 : 100). Selon un revendeur d'essence, l'expression « ruwa-ruwa » est utilisée pour les raisons suivantes :

Si tu ne veux pas que ton secret soit dévoilé tu utilises des expressions codées. En fait, plusieurs noms existent en Hausa dont les sens sont cachés. Les jeunes sont des « as » dans la fabrication des concepts similaires. Pour le cas de « ruwa-ruwa » auquel tu fais allusion, c'est l'activité qui se pratique auparavant au domicile malgré le risque qu'elle comporte. Les vendeurs d'essence et de gasoil étaient pourchassés par la douane. Vu la nature de l'activité qui ressemble à la vente d'eau (puisque pratiquement nous utilisons les bidons de même couleur) et le caractère frauduleux nous oblige à masquer le sens. Aujourd'hui que tout le monde

connait le sens et l'activité est devenue sans risque majeur (O. A. K, âgé de 40 ans, entretien réalisé en mars 2023 à Zinder).

Le sens de « ruwa-ruwa » revêt deux (2) natures en l'assimilant à l'activité de vente d'eau. La ressemblance dans la pratique des activités qui consiste à utiliser des bidons de couleur identique (jaune) et l'ingéniosité des fraudeurs à dissimuler une pratique illicite bannie par la loi. Cette appellation est largement popularisée qu'elle est connue de tous comme nom original de l'activité. De ce fait, on appelle « ruwa-ruwa » la fraude des hydrocarbures portant principalement sur l'essence, le gasoil et l'huile moteur qui sont les plus couramment mis dans le circuit de business de la commercialisation illicite. Il serait le synonyme de « *Kyayo* » ou « *Boudè* » comme on le nomme dans d'autres pays africains comme le Bénin et le Togo. En français, plusieurs qualificatifs sont attribués au « ruwa-ruwa » dont « *essence de contrebande* », « *essence frelatée* » ou « *essence de la rue* », « *essence de marché noir* ».

Le commerce « ruwa-ruwa » est considéré comme une activité informelle ou parallèle. La première plus proche des considérations économiques et la deuxième renvoie à la reconnaissance et la normativité sociale. Ce commerce ne fait aucun objet de contrôle de qualité par des acteurs du domaine, soit à la source d'approvisionnement ou sur les points de vente. C'est une activité dont les conditions de stockage, de transport, de distribution, d'approvisionnement et de commercialisation se font sans aucun respect des dispositions appropriées en la matière (Montcho 2015 : 203).

▪ Le slogan « ruwa-ruwa, gidan kudi »

L'expression « ruwa-ruwa, gidan kudi » non seulement galvanise la pratique de l'activité, mais aussi intériorise la satisfaction des vendeurs en acceptant la rentabilité de la commercialisation des hydrocarbures. Si d'autres personnes qui ne pratiquent pas l'activité provoquent les vendeurs en leur lançant la parole « ruwa-ruwa! », les fraudeurs se trouvent dans le confort moral pour répondre par le complément de l'expression « *gidan kudi* ». Quel sens transmet-elle cette expression en langue locale ?

« Ruwa-ruwa » est la désignation de la fraude des hydrocarbures dans la langue locale (haoussa, langue

dominante) de la région de Zinder. Cette appellation est la plus connue de la population locale pour plusieurs raisons. La deuxième expression qui complète le slogan « gidan kudi », fait appel aux apports de l'activité qui signifie « source de richesse ». Autrement dit, la pratique de la fraude des hydrocarbures procure de l'argent. La vente frauduleuse des hydrocarbures dans la ville de Zinder est l'une des premières activités qui procurent de l'argent selon D.T. « vite fait, bien fait ». Il précise que :

Le « ruwa-Ruwa » est la seule activité que tu peux entreprendre pour te prendre en charge et aider les autres. Beaucoup de jeunes ont pu réaliser leurs rêves grâce à cette activité. Ils détiennent des véhicules et des maisons. Je sais que toi-même tu le sais. Le constat est simple, ce qu'il est difficile de parcourir 50 m dans la ville de Zinder sans voir un stand de vente frauduleuse des hydrocarbures. Cela est une preuve que cette activité profite à ces jeunes désœuvrés. Au début j'avais commencé le transfert de crédit téléphonique, pendant des années et j'avais des difficultés à me prendre en charge. J'avais eu par la suite l'idée de vendre l'essence grâce à l'aide d'un ami qui m'a conseillé de le faire. Je suis satisfait de cette vente d'essence car j'ai pu réaliser mes projets. Et tant que c'est possible de pratiquer cette activité, même si c'est dans nos maisons, nous allons la pratiquer.

Les vendeurs et les consommateurs, chacun, trouve son compte suite aux possibilités et aux flexibilités qu'offre la vente illicite des hydrocarbures dans la ville de Zinder. Ces avantages trouvent leurs sources dans les facteurs économiques liés à la vente et à la consommation des produits.

▪ « Ci ka biya » ou le système de vente à crédit

Cette expression répétée à plusieurs reprises par les acteurs centraux notamment les vendeurs grossistes et les détaillants, dévoile le système de relation commerciale entre ces deux catégories d'acteurs. C'est un système par lequel les vendeurs grossistes ravitaillent les détaillants sans aucune exigence d'un paiement préalable. Le ravitaillement s'effectue, cependant, chaque jour et le paiement intervient selon le calendrier consensuel établi entre ces acteurs. C'est une solution pour beaucoup de vendeurs débutants ou ceux n'ayant pas la possibilité de s'autofinancer

même par le système de solidarité sociale comme la tontine de s'engager dans l'activité de commercialisation des hydrocarbures à Zinder. Ces relations de solidarités sociales et commerciales font partie intégrante de la culture nigérienne qui force les individus à s'entraider. Ainsi, c'est par cette débrouille que les jeunes financent les activités de vente des hydrocarbures. Cela signifie que le monde du commerce des hydrocarbures est un « espace ouvert » qui offre la possibilité à celui qui désire exercer le commerce des hydrocarbures.

2.2. Aperçu historique de la commercialisation des hydrocarbures au Niger

L'histoire de la vente des hydrocarbures au Niger est subdivisée en trois phases : la première phase correspond aux années après l'indépendance jusqu'au début des années 1990 qui correspond à l'avènement de la démocratie, la deuxième s'étend de celle-ci jusqu'à la création de la SORAZ et la troisième depuis la création de cette société jusqu'à nos jours.

2.2.1. De l'indépendance à la création de la SONIDEP

De l'indépendance jusqu'à la création de la SONIDEP en 1977, tout le monopole d'approvisionnement était dévolu à des sociétés privées qui assuraient le transport, l'importation, la distribution et la vente des hydrocarbures au Niger. Ces sociétés assuraient ce monopole jusqu'à la vente aux consommateurs finaux. L'approvisionnement se faisait par les voies des pays voisins dont notamment le Nigéria et le Bénin mais aussi par le Togo selon la position géographique de la région du Niger à approvisionner. Le ravitaillement de la zone ouest du pays par voie du Bénin est moins coûteux pour les sociétés, tandis que celui-ci est plus facile par le Nigéria quand ces sociétés ravitaillent la zone centre et Est du Niger. C'est ainsi qu'à partir de 1975, les capacités de stockage des compagnies étaient insuffisantes pour couvrir le besoin national en produits pétroliers de plus en plus grandissant. Pour assurer la sécurité en matière d'approvisionnement des hydrocarbures, le Niger décide de créer la SONIDEP qui assure la quasi-totalité du monopole de la gestion de stock des produits pétroliers.

La SONIDEP est créée par une ordonnance du 20 janvier 1977 sous le régime du Président Seyni Kountché. Depuis sa création, elle a, en principe, le monopole exclusif d'approvisionnement du Niger en hydrocarbures. Cela voudrait dire que toute société qui désire pratiquer la vente des hydrocarbures doit bénéficier de l'accord préalable de la SONIDEP. En plus du rôle d'approvisionnement en produits pétroliers, la SONIDEP dispose de la responsabilité d'accomplir les formalités de dédouanement et la vente des hydrocarbures à l'État et aux privés. Elle devient ainsi une société très incontournable et attire la convoitise autour de sa gestion.

L'autonomie de gestion de la société s'est confrontée, au fil du temps, à un certain nombre d'insuffisances liées à l'ingérence de l'État dans la gestion de la trésorerie compte tenu de financement d'ordre privé et des prélèvements autoritaires. Selon Caupin (1997 : 20) qui a travaillé sur le secteur pétrolier au Niger, les avances faites à l'État en 1994 atteignaient un montant 1,655 milliards de FCFA. Le montant de détournements effectués à des fins privées reste incalculable. Ces interventions irrégulières n'ont pas permis une gestion rigoureuse de la société, ce qui compromet la pérennisation de l'autonomie de gestion de l'entreprise. Cette inquiétude est clairement exprimée dans le rapport d'Ernst et Young (1995), cité par Caupin 1997 :12) :

La structure financière de la SONIDEP s'est fortement dégradée du fait des avances consenties à l'État et de l'autofinancement partiel du dépôt de Niamey. Le financement de l'activité a été assuré grâce au crédit fournisseur et au découvert bancaire qui représente 2,2 milliards au 31/12/94 (l.). Sans augmentation des quantités vendues, la Sonidep ne pourra faire face aux coûts supplémentaires engendrés par la construction du dépôt de Niamey (amortissement, frais d'entretien et de fonctionnement)

À partir de 1980, les ventes officielles des hydrocarbures ont considérablement régressé. Il a fallu 1991 pour que les ventes officielles soient sensibles. La SONIDEP s'est confrontée aux

problèmes de source d'approvisionnement, car en fonction de type de produit importé et de la voie d'approvisionnement empruntée, le coût de transport varie et du coup agit sur la rentabilité de l'entreprise. Par exemple le gasoil est majoritairement importé par la voie nigériane et l'essence par la voie béninoise. Le Niger exploite la voie togolaise pour anticiper certains problèmes pouvant surgir du Nigéria. Mais la voie togolaise est plus coûteuse pour le Niger puisque les normes internationales d'approvisionnement sont respectées. À la fin de la décennie des années 1980, le Nigéria a décidé de suspendre les accords avec le Niger et exige le paiement monétaire en dollars. Toutes ces difficultés ont mis à mal le bon fonctionnement de la SONIDEP qui décide de mettre en place le système appelé « licences vente-libre »¹.

C'est une façon de contourner les décisions unilatérales prises par le Nigéria en défaveur du Niger. Ce système à la différence des « licences d'importation SONIDEP », a un double avantage : les commerçants ont la possibilité de passer par la voie officielle de la SONIDEP, tout comme ils ont aussi la possibilité de vendre les hydrocarbures de façon libre. Cette possibilité d'approvisionnement s'exerçait dans des conditions d'illégalité au Niger et au Nigéria². La particularité des « licences vente-libre » réside dans la facilité de son octroi. Les autorités administratives à tous les niveaux avaient la possibilité d'en octroyer³.

Il faut remarquer qu'il n'y a pas de différence entre l'octroi des licences vente-libre et la fraude telle qu'elle est pratiquée par les fraudeurs de Zinder. Les hydrocarbures importés dans ce cadre bénéficiaient presque toujours de la sous facturation des droits de douane grâce à la complicité des douaniers et des responsables politiques. Les deux (2) types d'importations (« licences vente-libre » et d'importation SONIDEP) passent par les postes de douanes sans être inquiétés. La seule différence reste l'octroi d'autorisation qui elle-même est à la marge de la légalité. Ce système avait été mis en place depuis 1980. Selon le journal *Le Républicain* (du 20 février 1992), de la mise en œuvre du système de « licences vente-libre » à 1991, les autorisations

¹ Plus concrètement, on appelle « licences vente-libre » l'octroi par le ministère du Commerce de façon tout à fait discrétionnaire de l'autorisation d'importation des hydrocarbures aux commerçants nigériens.

² Cela sous-entend que les commerçants nigériens se ravitaillaient auprès de leurs homologues du Nigéria dans des conditions très informelles de vente des hydrocarbures. Chacun

de deux camps gagne à travers le prix différentiel entre le Niger et le Nigéria.

³ Le fait que les préfets à l'époque octroyaient les autorisations d'importations ne signifie pas que la loi leur offre cette possibilité, mais plutôt le régime étant militaire, la politisation de l'administration était très développée.

d'importations ont été estimées à une valeur de 10,5 milliards de FCFA et aucune taxe douanière n'avait été versée au Niger. L'octroi des autorisations d'importation est une violation par les autorités, de la loi, et ampute du coup ses recettes fiscales. Les « licences de vente » deviennent alors un instrument « utile » pour gratifier un commerçant ou un parent. Comme par la voie de « licences vente-libre » les commerçants avaient la possibilité de vendre les hydrocarbures eux-mêmes, un autre système de distribution parallèle avait donc vu le jour, proposant un prix de vente inférieur à celui des stations-service (à 200 FCFA)⁴. Ce réseau alimentait le marché nigérien et avait contribué au développement de la fraude des hydrocarbures car ces habitudes sont par la suite restées dans les comportements de la population (Issa, 2018 : 108). Pour les citoyens qui se rappellent encore du désordre dans l'histoire du système d'importation des hydrocarbures au Niger, il est difficile de tracer la limite du système autorisé et non autorisé en matière de transport et de commercialisation des hydrocarbures. La population, évidemment, ignorante n'arrive toujours pas à faire la distinction entre ce qui est licite et ce qui est illicite en matière de la commercialisation des hydrocarbures au Niger.

2.2.2. Incapacités de restructuration du système par l'État

L'État nigérien devait restructurer la commercialisation des hydrocarbures après la mise en place d'un gouvernement démocratique à partir de 1991. On constate alors qu'il n'existe pas une grande différence entre la gestion d'avant et d'après la démocratie, l'ingérence du politique y persiste.

Le système d'importations accordé aux commerçants nigériens par la SONIDEP, aussi appelé « *l'autorisation spéciale* » permet à la SONIDEP et à l'État nigérien de bénéficier indirectement de la subvention nigérienne. Il semble être un système plus rentable que l'approvisionnement par les voies togolaises et béninoises à travers leurs ports respectifs qui obligent le respect des normes internationales de transit. Il est aussi plus bénéfique qu'avec le contrat officiel où le Nigéria exige le

règlement en dollars. En fait ce système de transit s'apparente à une activité informelle puisque les transactions des hydrocarbures (subventionnés au Nigéria) se faisaient par voies illicites, et par conséquent les hydrocarbures sont convoyés directement jusqu'aux dépôts de la SONIDEP où la vente se fait dans le respect du prix international. La délégation partielle du pouvoir aux commerçants se fait au « grand top du secret » car celle-ci rentre dans le cadre des jeux politiques. Le Niger réalise du coup des économies fort appréciables de devises. Au contraire, ce système ne profite ni aux compagnies de distribution (détenues par des commerçants nigériens, notamment les propriétaires des stations-service), ni aux consommateurs finaux. L'usage de ces licences qui permet au Niger de construire une économie rentable pendant un certain temps est une pratique frauduleuse de la vente des hydrocarbures par l'État nigérien qui n'arrive pas jusqu'aux années 1990 à asseoir un équilibre en matière d'importations des hydrocarbures. La frontière de la vente flottait, juridiquement, entre le licite et l'illicite. Des constats montrent qu'à l'époque certaines citernes officiellement identifiées ne sont jamais parvenues aux dépôts de la SONIDEP, elles ravitaillaient probablement le marché informel où l'entier monopole revient aux commerçants fraudeurs (Caupin 1997 : 17). Cependant, pendant les trois (3) premières années de la décennie des années 1990, le Nigéria et le Niger ont connu des difficultés en matière d'activités des ventes des hydrocarbures. Les raisons sont liées aux difficultés que le Nigéria avait rencontrées en termes d'approvisionnement et à l'instabilité politique pendant la même période. Ainsi, les activités de raffinages du Nigéria tournent plus vers le gasoil pour satisfaire essentiellement la consommation nationale pendant que la quantité d'essence devient alors insuffisante pour l'exportation. L'État du Niger se trouve pour de nouveau confronté à des problèmes d'approvisionnement en hydrocarbures. Il adopte une stratégie dont la nature juridique d'octroi bien que formelle dans la forme, demeure informelle dans la pratique.

Le trafic de fourmis comme l'ont appelé les chercheurs de l'OCISCA⁵ (1995) est la contrebande frontalière. Dans tous les cas, que l'activité soit

⁴ À l'époque les prix sur le marché noir étaient de 200 FCFA, aujourd'hui à Zinder le prix chez les vendeurs fraudeurs, est de 300 FCFA en général.

⁵ Observatoire du Changement Social et de l'Innovation du Cameroun.

appelée fraude ou contrebande la différence réside dans la gravité de l'acte comme le précisent Bastid & Demumieux (1976 : 114) que « *La fraude est le nom ordinaire des infractions aux lois et règlements divers que la douane est chargée de faire respecter. La contrebande est sa forme la plus grave : elle consiste à faire franchir la frontière à des marchandises, en dehors des bureaux de douane* ». C'est exactement le type d'activité que nous avons nommée fraude dans le cadre de cette recherche. Il s'agit de petit commerce mis en place par les commerçants des villes frontalières et qui échappe au contrôle de l'État (contrairement aux « licences d'importation SONIDEP » et vente-libre qui bénéficient de l'autorisation préalable de l'État) et se pratique de façon tout à fait informelle. Cette activité est illicite de part et d'autre des deux frontières du Niger et du Nigéria. L'une des caractéristiques de cette activité est qu'elle fait intervenir deux (2) types d'acteurs chargés chacun des rôles bien distincts : les importateurs et les vendeurs désignés dans le cadre de ce travail de recherche comme des vendeurs transporteurs et des fraudeurs vendeurs détaillants. Les premiers ravitaillent les seconds en s'approvisionnant auprès de leurs complices nigériens (Issa 2018 : 120). Ils ont formé un système rigide composé de plusieurs acteurs dont l'identité de chacun n'est pas souvent visible puisqu'il existe plusieurs types de réseaux : le réseau visible, le réseau invisible et le réseau caché.

Cette activité bien qu'illicite semble être tolérée par les autorités dans les villes frontalières notamment à Maradi, Konni, Diffa et particulièrement dans la Ville de Zinder. Caupin (1997 : 23) en parlant des stratégies utilisées pour franchir la frontière fait état de trois façons de faire :

Emprunter la brousse. Le risque est alors de tomber sur une brigade mobile de la douane qui exigera une taxe informelle élevée et en cas de refus saisira la marchandise. Les enquêtes menées sur le terrain laissent apparaître que le risque de rencontrer des agents des douanes est assez faible. Par contre, ce moyen d'approvisionnement présente un inconvénient certain : il accroît le coût réel du transport (d'une part, à cause de la perte de temps qui diminue, pour le contrebandier, le nombre de voyages réalisables en une journée entre les deux pays, et, d'autre part, compte tenu de la détérioration plus rapide du matériel roulant provoqué par le très mauvais état des voies empruntées) ;

passer par les postes de douanes sans s'être au préalable assuré de la complicité des douaniers en cherchant ainsi à éviter de payer une quelconque taxe informelle. En pratique, cette stratégie s'avère particulièrement risquée. Les douaniers nigériens et nigériens sont assez vigilants et repèrent rapidement les personnes qui passent à plusieurs reprises le poste de douane. Cette stratégie peut, par conséquent, être utilisée par quelqu'un qui se livre dans cette activité de façon tout à fait occasionnelle. Elle est par contre inopérante pour un contrebandier régulier ;

passer par les postes de douanes en s'étant fait connaître au préalable et en versant un bakchich aux douaniers. Ce type d'importation illégale est à mi-chemin entre la fraude et la contrebande. Il se fait par un point d'entrée légal, mais il ne donne lieu à aucun enregistrement.

C'est dans ce contexte, pour marquer l'actualité de l'état de vente des hydrocarbures au Niger, que la création de la Société de Raffinage de Zinder intervient en 2011.

2.2.3. L'avènement de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ) : un espoir déçu

La SORAZ marque l'actualité officielle de vente des hydrocarbures au Niger depuis le 28 novembre 2011, date de l'inauguration de cette société. Elle est située à une cinquantaine de kilomètres au nord de la Ville de Zinder. La SORAZ est une coentreprise de China National Petroleum Company (CNPC) pour 60% de capital et de l'État du Niger pour 40% des parts (Cri de Cigogne 2011 : 12). Selon toujours la même source il a été prouvé l'existence de réserve de 484, 3 millions de barils au niveau de site d'exploitation d'Agadem source de ravitaillement de la raffinerie de Zinder en hydrocarbures bruts. La création de la SORAZ a fait l'objet de plusieurs controverses, par la population, autour de la fixation des prix des hydrocarbures au Niger. Au lancement des travaux de raffinage, des marches de contestations ont gêné le cortège du Président de la République qui a effectué un déplacement pour la circonstance.

Le mécontentement d'une partie des nigériens semble se concentrer au niveau des prix à la pompe. Les nigériens vivant à Zinder et dans d'autres Régions où la vente frauduleuse des hydrocarbures est pratiquée, trouvent « injuste » d'acheter les hydrocarbures exploités au Niger plus

chers que ceux achetés de l'extérieur. La population ne se retrouve pas dans les explications d'ordre normatif lié aux coûts investis presque entièrement par la CNPC et la SORAZ. Le tableau n°1 résume la différence des écarts constatés sur les prix des stations-services des hydrocarbures avant et après

l'exploitation du pétrole nigérien. Bien que les nouveaux prix restent inférieurs aux anciens, ils demeurent toujours supérieurs aux prix pratiqués sur le marché de la fraude. Le tableau qui suit éclaire cette situation après la création de la SORAZ.

Tabl.1 : Comparaison entre les prix à la pompe avant et après la SORAZ.

Produits	Unité	Prix avant la SORAZ (FCFA)	Prix après la SORAZ (FCFA)	Variation
Essence	1L	679	570	-16,1%
Gasoil	1L	655	577	-11,9%
GPL	12 Kg	5500	3700	-32,7%

Source : données secondaires, collectées février 2023

Les données du tableau ci-dessus montrent la différence des prix des hydrocarbures avant et après la création de la SORAZ. Cette unité industrielle de production de pétrole, en principe, doit permettre une réduction significative des prix des hydrocarbures indiqués selon la conception populaire. Cependant, on remarque qu'après le début de production du pétrole nigérien, le prix de l'essence à la pompe n'a diminué que de 9 F CFA, soit 679 F CFA avant contre 570 F CFA après (une variation de -16,1%). Pour ce qui est du gasoil, la réduction constatée est de 78 F CFA, soit une variation de -11,9%. La réduction plus ou moins sensible s'observe au niveau du gaz domestique qui atteint 1800 F CFA de moins et dont la variation est de -32%. Il faut retenir qu'au Niger, le gaz n'est consommé qu'en milieu urbain. Cet état de fait explique, en partie, l'engouement de la population à pratiquer la fraude des hydrocarbures du Nigéria vers la ville de Zinder (la ville de Zinder se trouve à moins de 100 km de la frontière nigéro-nigériane) où l'essence coûte dans les stations que 200 F CFA souvent un peu moins en fonction de la fluctuation de la Naira. C'est dans ce contexte que les fraudeurs et les consommateurs justifient leurs raisons de boycott du marché officiel. Bien qu'il existe des textes qui réglementent l'activité, les fraudeurs s'inscrivent sans cesse dans la logique de l'économie parallèle.

2.3. Les acteurs de la commercialisation des hydrocarbures

A ce niveau on distingue deux types d'acteurs : les acteurs centraux et les acteurs périphériques.

2.3.1. Les acteurs centraux

Les acteurs qui sont considérés comme des acteurs centraux sont notamment les transporteurs, les vendeurs grossistes et les détailliers. Ce sont eux qui animent la commercialisation des hydrocarbures fraudés avec chacun un rôle à jouer dans le circuit. Les transporteurs jouent le rôle de ravitaillement en hydrocarbures de la ville de Zinder (gasoil, huile moteur et principalement l'essence). L'itinéraire principal du transport est la ligne Zinder-frontière du Nigéria en passant par les localités de Takièta, Kantché, Matamey et Dan Barto. Une deuxième trajectoire non moins importante de cette transaction concerne la frontière du Nigéria en passant les localités de Dogo, Gada, Magaria et Tinkim. Cette dernière trajectoire est moins fréquentée bien que plus courte, compte tenu des tracasseries qu'elle engendre et de la rigueur démesurée des agents de contrôle et de répression qui coopèrent moins avec les fraudeurs. Parmi les transporteurs, certains sont des propriétaires des

véhicules et travaillent à leur propre compte tandis que d'autres travaillent sous contrat. Quant aux vendeurs grossistes jouent le rôle des fournisseurs en hydrocarbures dans la ville de Zinder et disposent des magasins de stockage. Ils sont des vendeurs ayant acquis, au cours des années, des expériences de vente et un capital économique et financier important. Les grossistes sont des fournisseurs en hydrocarbures dans la Ville de Zinder. Ils détiennent à la fois plusieurs véhicules de transport. Les vendeurs détaillants sont à la dernière échelle de vente des hydrocarbures dans la Ville de Zinder, ils vendent les hydrocarbures par litre dans les différents *stands ou étalages*. Ils représentent en quelque sorte la main d'œuvre des vendeurs grossistes et des transporteurs. Leur description est identique à celle des contrebandiers béninois selon les détails de Medjigbodo (2013 : 2) « (...) installent leurs étals remplis des bidons, des bouteilles ou autres récipients aux abords des routes, où ils servent une clientèle composée d'engins à deux roues et des véhicules automobiles ».

Tous ces acteurs interagissent à l'intérieur de trois (3) réseaux de commercialisation des hydrocarbures. Les commerçants et les transporteurs sont les « bailleurs de fonds » et ont évidemment des relations avec les fraudeurs des hydrocarbures puisque la fraude des hydrocarbures est associée à d'autres activités de contrebande telles que le transport de ciment, de pagnes, des drogues etc. Les transporteurs en complicité avec les « *yan ruwa-ruwa* » transitent la frontière nigéro-nigériane avec des marchandises de tout genre sous prétexte de transport des hydrocarbures. Conséquemment, les transporteurs ayant des moyens profitent pour créer leur propre réseau commercial en se dotant des véhicules de transport des hydrocarbures⁶.

2.3.2. Les acteurs périphériques

Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ne sont pas formellement dans le circuit normal de transaction des hydrocarbures. Cependant, la technique d'observation a permis de constater leur implication en tant qu'acteurs périphériques. Les

produits passent par les voies officielles à condition de payer quelques rançons exigées par les différents corps de défense et de sécurité au niveau des postes de contrôle situés sur les voies de transactions. Certains agents interrogés confirment ces faits observés en rejetant la responsabilité à la hiérarchie qui donne l'ordre de cessation de toute interdiction de passage des véhicules transportant les hydrocarbures. Leur obéissance traduit l'ambivalence entre la préservation de l'intérêt national et l'obéissance à l'ordre de la hiérarchie qui s'impose. Les personnes aisées ou les « *Alhazai*⁷ » n'ont pas de lien avec le système de transport sont également impliquées dans le réseau invisible de la fraude des hydrocarbures. Ils font de cette activité un véritable business et déploient à la fois plusieurs véhicules de transport. Le témoignage de cet enquêté confirme l'implication des personnes disposant des moyens financiers dans la vente des hydrocarbures à Zinder :

Je connais actuellement une Hajia⁸, qui, à elle seule compte 12 véhicules de transports des hydrocarbures. Elle engage quelqu'un qui s'occupe de la coordination des activités. Elle perçoit des versements à la fin de chaque journée. Il y en a beaucoup d'autres personnes comme Hajia qui pratiquent cette activité à l'insu des gens. (I. H. K., âgé de 35 ans, consommateur et ancien transporteur des hydrocarbures, le 6 Mai 2023).

Les fonctionnaires de l'État : la rentabilité de la fraude des hydrocarbures attire l'attention des agents de l'État bien qu'ils soient avertis de l'existence de la loi. Leur implication est indirecte puisqu'ils en servent des bailleurs de fonds pour leurs enfants et d'autres membres de la famille particulièrement ceux dont la poursuite de la scolarité est épuisée. Au cours de l'enquête de terrain, il a été plusieurs fois rapporté que de hauts cadres de l'administration seraient en complicité avec des jeunes vendeurs de la Ville de Zinder. Ils sont des patrons de l'activité de la fraude sous l'ombre des fraudeurs qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour la pratique de ce commerce.

⁶ Le véhicule le plus utilisé est celui de marque « OPEL ». Ce type de véhicule est non seulement relativement moins cher, mais aussi supporte difficultés de contournement de la route officielle si celui-ci s'avère nécessaire. Néanmoins, d'autres types des véhicules sont utilisés notamment la marque « HIACE » et « 4 RUNNER. »

⁷ Ce titre d'alhaji (plur. alhazai) est conféré aux musulmans ayant effectué le pèlerinage à la Mecque. Étant donné le coût élevé du voyage, il témoigne également, en pays haoussa, de la réussite économique.

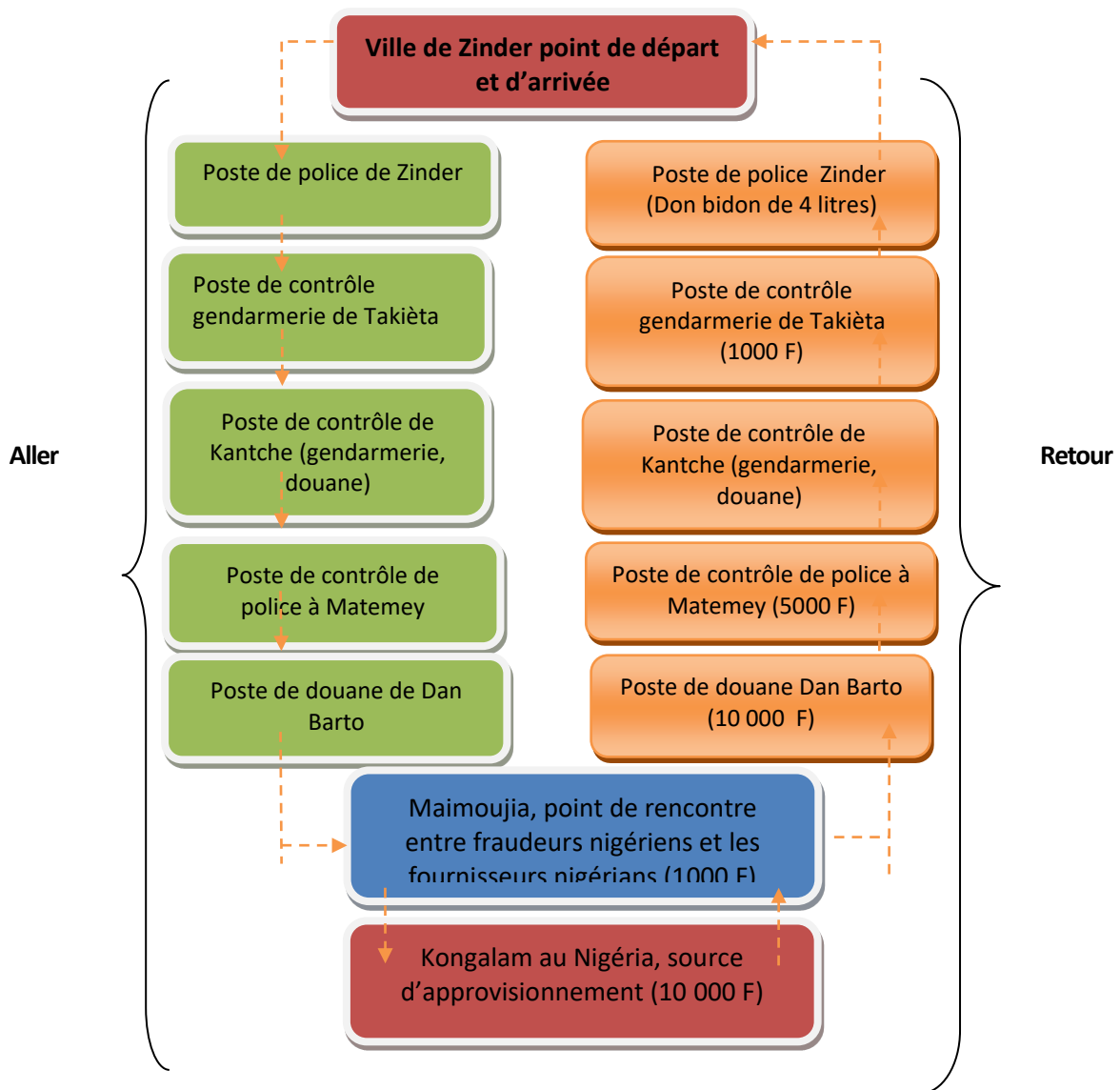
⁸ Femme ayant effectué le pèlerinage et généralement supposée être riche.

2.3.3. La trajectoire du commerce des hydrocarbures

La figure ci-dessous montre le circuit d’approvisionnement en hydrocarbures de la source au Nigéria jusqu’à la ville de Zinder. Il décrit les points des postes de contrôle et les acteurs impliqués présentés dans le réseau visible. D’après l’enquête, les produits viennent du Nigéria et de répression.

transitent par la voie terrestre de Kongolam (Nigéria) en passant par Dan Barto, Dan Yérîma, Matamey, Kantché, Takièta et Zinder sur le territoire nigérien. Ce qui veut dire que les fournisseurs sont basés au Nigéria et interviennent dans le circuit ou réseau et que les acheteurs-vendeurs se déplacent vers eux. Sur le chemin de transaction ces acheteurs-vendeurs payent au niveau de chaque poste des frais sans être inquiétés par les agents de contrôle et

Fig. 1 : schéma du circuit d’approvisionnement des hydrocarbures jusqu’à la ville de Zinder

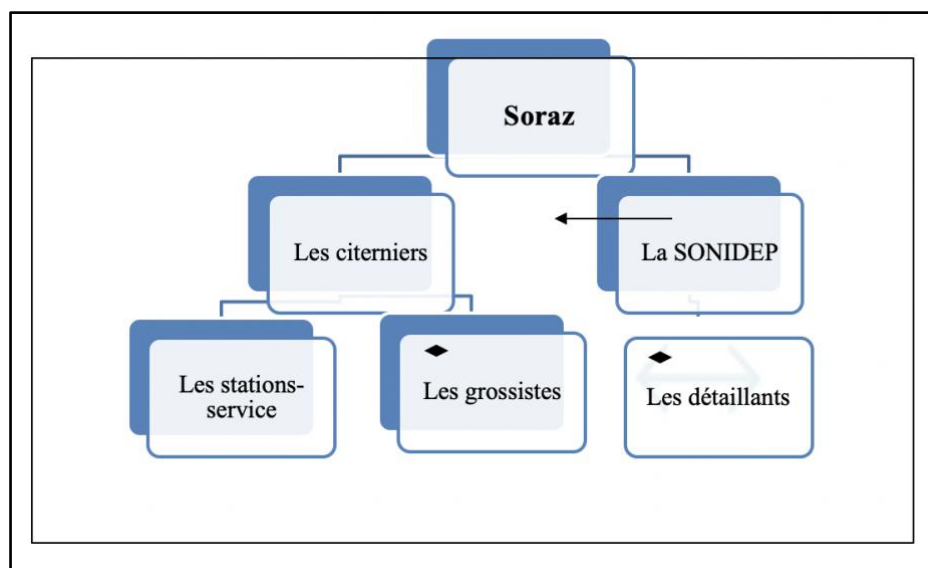


Source : données de terrain, juin 2023.

Avec l'avènement de la SORAZ, la trajectoire traditionnelle prend plusieurs directions. Les pratiques sont différentes de celles connues dans la mesure où son origine date de l'avènement de création de la SORAZ. Le transport des hydrocarbures assuré par les compagnies nationales et étrangères passe par la création des nouvelles stratégies de fraude des hydrocarbures développées par les citerniers (les transporteurs). Cette nouvelle stratégie consiste à soustraire une quantité d'hydrocarbures, de la charge normale, en complicité avec les vendeurs des hydrocarbures

(grossistes, vendeurs détaillants, transporteurs) auxquels les hydrocarbures sont vendus à un prix dérisoire (normalement en dessous de 300 FCA, prix de vente d'essence auprès des vendeurs fraudeurs). Cette opération s'effectue aussi bien dans la ville de Zinder qu'au niveau de la frontière nigéro-nigériane, à Konni ou à la frontière burkinabè où les hydrocarbures sont revendus avant l'application des taxes douanières. Le schéma suivant explique de façon résumée cette nouvelle transaction.

Fig. 2 : le nouveau circuit de la fraude des hydrocarbures à Zinde



Source : données de terrain, juin 2023.

Ce circuit retrace le nouveau mode d'approvisionnement en hydrocarbures fraudés à Zinder. Il est né suite à la création de la SORAZ à partir de 2011 où les différents acteurs identifiés espèrent avoir les hydrocarbures à bas prix à travers le reversement effectués par les citerniers.

3. DISCUSSION

Au regard des résultats de l'étude, la fraude sur les hydrocarbures se présente comme une tendance lourde en dépit de la volonté des différents gouvernements nigériens de l'éradiquer. Certains auteurs dans la même logique parlent de la défiance des autorités nigériennes. Issa (2020 : 124) dans sa thèse de doctorat portant sur la fraude des hydrocarbures au Niger a souligné cette situation qu'il considère comme une défiance à

l'égard des autorités. Dans ce sens, Touchelay (2019 : 2) va plus loin pour parler de « *la défiance de la population contre des dirigeants incapables de réagir* » avant de préciser que « *la fraude sape les fondements mêmes de la démocratie* ». Cette remarque même si elle est générale, semble corroborer les résultats de cette étude où l'histoire de la fraude des hydrocarbures au Niger résume cette incapacité de l'État à faire face à la fraude en question de l'indépendance à nos jours malgré la formalisation de la commercialisation des hydrocarbures depuis 1975. La force de l'État réside dans l'utilisation des moyens répressifs à l'intérieur du pays tout comme au niveau des frontières, ça y va même de sa souveraineté. A ce niveau, une étude conduite par Walther (2006 : 100) au niveau de la frontière nigéro-béninoise pointe du doigt la porosité de cette dernière qui est un facteur ne facilitant pas

le contrôle des postes des douanes. Cet état de fait est également rapporté par Caupin (1997 : 25) en analysant le trafic lié à la fraude des hydrocarbures entre le Niger et le Nigeria. Pour dire que l'État à lui seul est incapable d'éradiquer le phénomène de la fraude des hydrocarbures au Niger. C'est pourquoi, d'autres analystes à l'image de Harera (1998 : 181) dans une étude similaire au Cameroun accentuent leurs analyses sur la politique du prix. Pour ce dernier, il relativise la fraude de l'essence sous un double volet, d'abord la position du Nigeria par rapport à son voisinage avec les pays à F CFA et la politique du prix développée au Nigeria. Il est vrai que cette étape est dépassée depuis l'accession de Bola Tinubu au pouvoir où les subventions sur les produits pétroliers sont suspendues. Mais malgré cette mesure, la fraude des hydrocarbures entre le Niger et le Nigeria bat « son plein » comme si rien n'a été changé. D'autre part, au Togo (Kara), Nanoini (2017 : 101) a démontré que les mobiles de la vente de l'essence « *Kpayo* » ou « *boudè* » sont tributaires des facteurs sociaux, économiques et environnementaux auxquels sont confrontées les populations. La seule nuance relevée concerne le profil des vendeurs, qu'ils qualifient de contrebandiers. Si à Kara (Togo) l'on constate une forte présence des diplômés universitaires environ 20% selon Nanoini (2017), à Cotonou, selon Montcho (2015 : 203), il s'agit des gens moins qualifiés. Par contre, les mêmes recherches font similairement ressortir des similarités relatives à l'impuissance des États à faire face à la fraude avec l'échec de l'« Opération Entonnoir » au Togo, de la Commission Nationale chargée de l'Assainissement du Marché Intérieur des Produits raffinés et leurs dérivés (CONAMIP) au Bénin tout comme de l'opération « coup des poings » au Niger. Une autre analyse proche des résultats de cette étude est celle d'Igue & Afouda (1992 : 52) qui font remarquer qu'il existe des facteurs sociologiques qui favorisent énormément et considérablement le commerce des hydrocarbures entre le Bénin et le Nigeria : affinités culturelles et linguistiques, valeurs spirituelles, stratégies d'intervention des acteurs, fonctionnement des réseaux marchands. Au cours de cette analyse portant sur la fraude des hydrocarbures à Zinder, à travers l'étude des acteurs et de leurs trajectoires, ces variables ont été identifiées jouent un rôle important dans la prolifération de cette pratique. La particularité de cette recherche réside dans l'histoire de la commercialisation des hydrocarbures au Niger. Cette histoire est marquée par la défiance des

autorités et l'implication de tous les acteurs y compris ceux qui censés lutter contre cette fraude. Ainsi, malgré l'exploitation du pétrole nigérien, la fraude a plutôt pris une autre tournure dont le circuit tracé en figure n°2 montre une certaine « alliance » entre le secteur formel et informel. Et cet état de fait tend vers ce que William (2005 : 1) appelle « *fraude presque parfaite* » dans la conscience collective des zindérois.

CONCLUSION

Dans cette étude, la méthodologie utilisée couvre essentiellement l'enquête qualitative, l'entretien individuel, l'observation et la recherche documentaire. Les enquêtes ont eu lieu auprès des principaux acteurs notamment les FDS, les vendeurs grossistes et détaillants, les transporteurs et les autorités administratives et coutumières. Les résultats obtenus montrent qu'en réalité les traditions de commercialisation des hydrocarbures basées sur la fraude n'ont pas encore cessé malgré le monopole de la SONIDEP. Les acteurs impliqués sont multiples et incluent même les agents censés lutter contre cette fraude (la douane, la gendarmerie, la police). Tout au long des trajectoires, chaque acteur tire son « épingle de jeu ». La création de la SORAZ en 2011 n'a fondé qu'un espoir déçu à l'endroit de la population. Par conséquent, la population étant habituée à la contrebande frontalière entre le Niger et le Nigeria, avec des prix moins élevés, s'organise davantage pour contourner les dispositions légales en vigueur. Par ailleurs, pour comprendre les comportements de la population qui fait de la fraude des hydrocarbures un métier normal pour ses pratiquants, il faut analyser les acteurs et leurs représentations sociales. Le contexte de la ville de Zinder, de par son histoire, revêt des caractères plus ou moins particuliers par rapport aux autres villes du Niger. Son histoire est traversée par des soubresauts de contestations que la population trouve souvent le plaisir d'en raconter à l'image de l'un des grands héros dénommé Amadou Kouran Daga dont le nom en hausa métaphorise le courage et la bravoure. Ces représentations sociales ne permettent pas souvent l'instauration apaisée de la loi surtout lorsque celle-ci n'avantage pas la population. Du coup, la fraude est considérée comme une activité normale car elle bénéficie de la caution sociale de la population. Par contre, les représentations sociales qui expliquent la

désobéissance civile ne sont pas les facteurs uniques qui justifient la prolifération de la fraude à Zinder. À cela s'ajoute la crise économique depuis les années 1990. L'obtention de l'emploi devient de plus en plus rare et la population afflue sur ce que l'environnement social et économique leur offre. Cette possibilité d'accrocher un métier de survie à Zinder, sans distinction d'âge, de niveau d'instruction et ni d'origine sociale, est offerte par la vente frauduleuse des hydrocarbures. La pauvreté et les précarités sociales poussent la population à entreprendre cette activité malgré les risques encourus. Les consommateurs eux, apprécient le

secteur informel compte tenu de son prix abordable et moins élevé que celui des stations-services, mais aussi de son accessibilité. Tous ces paramètres favorisent le développement de commercialisation illicite en défaveur de celle dite licite. En se référant, une fois de plus, aux résultats de cette recherche, on se rend compte que la commercialisation illicite des hydrocarbures a atténué la souffrance de la population de la ville de Zinder et du Niger en général pour tenir compte de la pratique ailleurs dans le pays. Les acteurs impliqués dans le circuit réalisent d'importants chiffres d'affaires qui leur permettent de contourner la « *disqualification sociale* ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BASTID Jean & DEMUMIEUX Jean-Pierre, 1976. *Les Douanes*, Paris, PUF, Que sais-je ? Paris: PUF, Vol. 1, n°846, 3e éd.). 260 p.

BEICIP/BUNETI, 1989. Étude d'approvisionnement et de distribution des produits pétroliers, Niamey (Niger), 18 p.

BROCK William & BOUTIN Marc André (2012). *La fraude: histoire, enjeux, outils et défis*. Davies, disponible en ligne : docplayer.fr/2830166-La-fraude-histoire-enjeux-outils-defis-william-brock-ad-e-à-marc-boutin.html, 343 p. [dernier accès février 2023].

CAUPIN Vincent, 1997. *Les Flux d'Hydrocarbures entre le Niger et le Nigéria: Formes, Estimation, Déterminants et Impact sur l'Économie du Niger*. Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, 36 p.

Equifax, 2014. *Les facettes de la fraude: une approche multidimensionnelle en matière de prévention de la fraude*, disponible en ligne : www.equifax.ca/reducefraud [dernier accès mars 2023].

IGUE John., & AFOUDA Alix Servais, 1992. *L'État-entrepôt au Bénin commerce informel ou solution de la crise?* Paris : Kathala, 210, p.

ISSA Issoufou, 2018. « La vente frauduleuse des hydrocarbures chez les jeunes de la ville de Zinder, un obstacle au développement ? », *Nazari*, Université de Niamey, Laboratoire d'Étude et de Recherche en

Philosophie, Culture, Communication et Société (LERPHICCS), p. 109-118.

ISSA Issoufou, 2020. *La fraude des hydrocarbures dans la ville de Zinder au Niger*, thèse de doctorat, Université de Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso, 256 p.

MONTCHO Bruno, 2015. *Commercialisation de l'essence Kpayo à Cotonou: Déviance ou débrouille*, thèse de Doctorat Université D'ABOMEY-CALAVI (UAC), Cotonou, 350 p.

NANOINI Damitnou, 2017. « La prolifération des points illicites de vente d'essence dans la ville de Kara au Togo: quelles implications socio-économiques et politiques? », *Espèces, Sociétés et développement subsaharienne: Malanges offerts en hommage au Professeur Antoine Koffi AKIBODE*, Université de Lomé, Presses Universitaires de Lomé, p. 91-113.

TOUCHELAY Béatrice, 2019. Fraude, contrefaçon et contrebande : quelques constantes. In *Gestion & Finances Publiques*, Vol. 3, N°spécial sur la lutte contre les fraudes fiscales et sociales, nouveaux enjeux, nouvelles méthodes). Paris, p. 43-49.

WALTHER Olivier, 2006. *Affaires de patrons, usages de la frontière. Géographie des réseaux marchands entre Niger, Bénin et Nigeria*. Géographie. Université de Rouen; Université de Lausanne, Français, 434 p.

WILLIAM K. black. 2005. *Une Fraude presque Parfaite*, University of Texas Press, 484 p.

AUTEURS

Aboubacar **ZAKARI**

Maitre de Conférences en Sociologie
Département de Sociologie et Anthropologie
Université André Salifou de Zinder-Niger
Courriel : aboubacar.zakari@uas.edu.ne

Issoufou **ISSA**

Assistant en Sociologie
Département de Sociologie et Anthropologie
Université André Salifou de Zinder-Niger
Courriel : yakoissa@gmail.com

Abdoulwahab **SOUMANA**

Maitre-assistant en Socio-anthropologie du développement
Département de Sociologie et Anthropologie
Université André Salifou de Zinder-Niger
Courriel : soumsant@gmail.com

Younoussi **ZOURKALEINI**

Professeur titulaire en Démographie
Département de Sociologie et Anthropologie
Université André Salifou de Zinder-Niger
Courriel : zouryiun@gmail.com

Bassirou **MALAM SOULEY**

Maitre de Conférences en Géographie
Département de Géographie
Université André Salifou de Zinder
Courriel : bassirous2@yahoo.fr

AUTEUR CORRESPONDANT

Issoufou **ISSA**

Courriel : yakoissa@gmail.com



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Aboubacar ZAKARI, Issoufou ISSA, Abdoulwahab SOUMANA, Younoussi ZOURKALEINI & Bassirou MALAM SOULEY, 2023. « La pratique de la fraude des hydrocarbures ou « ruwa-ruwa » à Zinder : Histoire, acteurs et trajectoires », Revue Espaces Africains (En ligne), Numéro spécial (Numéro 2 | 2023), ISSN : 2957- 9279, mis en ligne le 30 septembre 2023, p. 42-57.
